

ATELIERS VIRTUELS DE FORMATION POUR L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE HAÏTIENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération Visioconférence 18, 23 et 25 août 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

• Conseillères en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

- Chargée de programme principale de l'Union interparlementaire
- Expert consultant de l'Union interparlementaire
- Fonctionnaires parlementaires du Sénat de la République d'Haïti
- Fonctionnaires parlementaires de la Chambre des députés de la République d'Haïti

CONTEXTE

Dans l'attente de la tenue des élections législatives, reportées sine die, le Parlement de la République d'Haïti (Sénat et Chambre des députés) a demandé à l'Assemblée

nationale du Québec (ANQ) de l'aider à poursuivre la préparation de ses équipes pour la nouvelle législature.

À l'initiative de l'ANQ et sous sa coordination, une collaboration a été mise sur pied entre différents partenaires de coopération, soit l'Union interparlementaire (UIP), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et le PSAT-Haïti, afin de proposer au Parlement d'Haïti des ateliers virtuels de formation sur les bonnes pratiques en matière d'accueil des parlementaires lors d'une nouvelle législature.

Trois ateliers virtuels d'une durée de deux heures et trente minutes ont été organisés. Les ateliers étaient animés par un expert consultant de l'UIP, lequel était appuyé par une chargée de programme principale de l'UIP et par deux conseillères en relations interparlementaires et internationales de l'ANQ. Les participantes et participants de l'administration parlementaire haïtienne étaient réunis dans une salle équipée de la visioconférence au PSAT à Port-au-Prince.

Les ateliers ont été financés par l'APF, grâce à un fonds fourni par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Partager avec les participantes et participants haïtiens les bonnes pratiques en matière de rentrée parlementaire mises en œuvre dans d'autres parlements de l'espace francophone.

- S'appuyant sur une étude réalisée auprès d'une quinzaine de parlements francophones, l'expert consultant a partagé avec les participantes et participants les meilleures pratiques répertoriées à travers une quarantaine de questions divisées en une dizaine de thèmes, dont l'administration du parlement entre deux législatures, les règles de fonctionnement internes et la budgétisation des dépenses, la gestion des informations en provenance et à destination des nouveaux élu.e.s, la logistique de la rentrée parlementaire et la communication, l'assistance technique spécifique ainsi que la formation des nouveaux élu.e.s sur le fonctionnement des travaux parlementaires.
- Pour chacun des thèmes, les participantes et participants ont pu se familiariser avec les différentes pratiques qui existent dans d'autres parlements de l'espace francophone et les comparer avec les pratiques en place au Parlement d'Haïti, que ce soit pour les travaux préparatoires à la rentrée parlementaire, l'accueil et l'installation des nouveaux élu.e.s ou les activités de renforcement des capacités des élu.e.s pour l'exercice du travail parlementaire.

Amener les participantes et participants haïtiens à réfléchir aux pratiques qui pourraient être adoptées par le Parlement d'Haïti en préparation de la prochaine législature.

• L'animation des ateliers proposait régulièrement aux participantes et participants

de se consulter en petits groupes et de discuter de la situation au Sénat et à la Chambre des députés. Les formateurs encourageaient les participantes et participants à se questionner sur les pratiques en cours au sein de leur parlement et sur celles qui pourraient y être adoptées. Ils étaient ensuite invités à partager leur réflexion avec l'ensemble du groupe.

• Les ateliers ont notamment révélé l'importance d'assurer un canal de communication entre les équipes du Sénat et de la Chambre des députés afin de favoriser le partage et la cohérence entre les deux chambres. Les participantes et participants, avec l'approbation des secrétaires généraux, ont ainsi proposé la mise sur pied d'un groupe de travail mixte regroupant des fonctionnaires parlementaires du Sénat et de la Chambre des députés.

AUTRES RÉSULTATS

À la fin du troisième atelier, des certificats de participation, préparés en collaboration avec l'APF, ont été remis aux participantes et participants. Ces derniers ont également reçu par courriel une fiche d'évaluation pour la formation.

Par ailleurs, ce projet d'appui technique au Parlement d'Haïti, rendu possible grâce au leadership de l'Assemblée nationale du Québec, a permis le développement d'une collaboration et d'une relation approfondie avec l'Union interparlementaire, une organisation internationale qui regroupe uniquement les parlements d'états nationaux.

STATISTIQUES



SUIVIS

À la suite des ateliers de formation, un rapport sera produit par l'expert consultant de l'UIP afin de synthétiser les échanges et les pistes d'actions mises de l'avant par les participantes et participants. Le rapport sera transmis au Parlement d'Haïti par une conseillère de l'Assemblée nationale du Québec.

Le Parlement d'Haïti souhaite maintenant travailler, par l'entremise de son groupe de

travail mixte, à la préparation de sa rentrée parlementaire et à l'élaboration d'un guide destiné aux nouveaux parlementaires. L'ANQ, appuyée par ses partenaires de l'UIP et de l'APF, pourra poursuivre le travail d'accompagnement de l'administration parlementaire haïtienne en fonction des besoins qui seront exprimés.